

EXTRAIT
Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **10 SEPTEMBRE 2026**

Délibération n° 2026-09-08

Objet de la Délibération :

**Demande de subvention au
Département des Hautes-Alpes
pour le financement du
deuxième poste de
bibliothécaire au titre de
l'année 2027.**

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le 14/09/2026

ID : 005-210500062-20260910-D202609_08-DE



**Présidence de M. Rémi ROUX,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

19 membres en exercice dont :

**18 présents : Rémi ROUX, Marie-Laure
MARFOURE, Benjamin SÉMIOND, Marie
GUIMBERT, Denis FRASSIN, Françoise
BRUNET, Sébastien FERRUS MACHADO,
Marion NICOLAS, Loïc RICHARD, Céline
BLANCHET, Grégory TARDY, Sylvia VIGNE,
Michel LAPALUS, Stéphanie PERSICOT,
Cédric MIGLIACCIO, Jean-Pierre RIPPERT,
Alice PRUD'HOMME, Alain SANCHEZ.**

**1 absent et représenté : Laurent THOUVENOT
donnant pouvoir à Jean-Pierre RIPPERT.**

Soit 19 votants.

Date de convocation :
03 septembre 2026

Secrétaire de séance : Michel LAPALUS

Dans le cadre du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique, une nouvelle mesure a été inscrite afin de permettre aux collectivités de bénéficier d'une subvention pour la création d'un emploi professionnel statutaire en bibliothèque.

Cette aide a été accordée à la commune au titre de l'année 2026 suite au dépôt d'un dossier de demande de subvention. L'aide financière peut être reconduite annuellement sans dépasser un total de 5 années, et se monte à hauteur d'un maximum de 16 000 €/an.

Le Maire propose de solliciter le Département des Hautes-Alpes pour l'attribution d'une aide financière à hauteur de 16 000 € pour l'année 2027.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ***à l'unanimité des membres présents et représentés***, décident :

- De solliciter l'aide du Département des Hautes-Alpes à hauteur de 16 000 € sur l'année 2027 suite à la création d'un emploi professionnel en bibliothèque.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 10 SEPTEMBRE 2026.

**Le Maire,
Rémi ROUX**